

Monsieur Laurent Mercy,

Comme convenu après notre entrevue rapide de ce matin, je vous mets par écrit ma remarque sur la mise à disposition de l'information de l'enquête publique. Certains Layracois ne sont pas encore au courant de cette enquête : ceux qui ne se sont pas déplacés à l'affichage de la mairie et ceux qui ne sont pas allés consulter le site Internet de la mairie. La période 19 août-19 septembre avec les vacances et la reprise scolaire n'aide pas non plus à avoir le temps de consultation des pièces du dossier. Pourrait-on étendre, même de quelques jours, la possibilité pour les Layracois de consigner leurs observations.

Le site Internet de Layrac-sur-Tarn n'étant pas interactif (on ne peut pas s'abonner aux nouvelles), j'ai demandé à la mairie de diffuser l'avis d'enquête publique par le canal d'information mis en place avec mail et sms. Il serait aussi judicieux de poster cette information sur le réseau social Facebook de la mairie (<https://www.facebook.com/MairiedeLayracsurTarn>) auquel de très nombreux Layracois sont abonnés.

Jusqu'à présent je n'ai pas reçu de réponse de la mairie (Cf le message ci-dessous).

Très cordialement,  
Denis Stuber.

----- Forwarded message -----

De : **denis stuber**

Date: mer. 18 sept. 2019 à 16:24

Subject: Information de l'enquête publique sur le projet de 1ère modification du Plan Local d'Urbanisme P.L.U, de la commune de Layrac sur Tarn

>

Monsieur le maire,

J'ai rencontré des Layracois qui n'étaient pas au courant de l'enquête publique. Il serait intéressant, même s'il ne reste plus que 24 heures, d'utiliser la procédure de la mairie (mail et sms) pour prévenir la population.

Cordialement, Denis Stuber.